



## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

### Commune de Villenauxe-la-Grande

#### SEANCE DU 10 juillet 2020

Date de la convocation : 3 juillet 2020

Date d'affichage 15 juillet 2020

L'an deux mille vingt, le dix juillet à vingt heures trente, le conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de Barbara Carpanèse, maire.

**Présents** : Barbara Carpanèse, Aurélie Barrat, Michaël Defosse, Nicole Legras, Philippe van der Linden, Gilberte Guinot, Sylvie Leredotté, Jérémy Poulleau, Christine Buttard, Eric Hamelin, Sophie Mathis, Eddie Francois, Réjane Crouzet, Richard Lopez-Desroches, Elise Torchet, Léo Cario, Damien Berger

**Représentés** : Damien Guérinot représenté par Barbara Carpanèse – Jean-Yves Mathias représenté par Gilberte Guinot— Bernadette Garnier représentée par Nicole Legras

**Absents** : Chantal Oudard – Christian Poirette – Elisabeth Millet

**Secrétaire** : Madame Legras Nicole

Le compte rendu de la dernière séance est approuvé à l'unanimité.

La séance est ouverte.

#### 1 – Elections sénatoriales : Election de sept délégués titulaires et de quatre suppléants

<i>Conseillers présents</i>	<i>Suffrages exprimés avec pouvoir</i>	<i>Pour</i>	<i>Contre</i>	<i>Abstentions</i>	<i>Non participant</i>
17	20	20	0	0	0

Dans la perspective des élections sénatoriales, le conseil municipal est convoqué par décret le vendredi 10 juillet 2020 afin de désigner les délégués et suppléants au sein du collège électoral qui sera chargé de procéder à l'élection des sénateurs.

Madame le Maire a procédé à la mise en place d'un bureau électoral. Celui-ci est présidé par le Maire et comprend 4 membres : Madame Gilberte Guinot – Monsieur Richard Lopez-Desroches – Madame Sophie Mathis et Monsieur Léo Cario. Madame le Maire a rappelé que les délégués sont élus parmi les membres du conseil municipal et que les suppléants sont élus soit parmi les membres du conseil municipal, soit parmi les électeurs de la commune. Elle a indiqué que le conseil municipal devait élire sept délégués et quatre suppléants.

Résultats de l'élection :

Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote :	0
Nombre de votants :	20
Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau :	0
Nombre de votes blancs :	0
Nombre de suffrages exprimés :	20

La liste « Notre priorité c'est vous ! » a recueilli 20 suffrages

Le maire a ensuite proclamé les résultats :

CARPANESE Barbara :	Déleguée
DEFOSSE Michaël :	Délegué
LEGRAS Nicole :	Déleguée
POULLEAU Jérémy :	Délegué
GUINOT Gilberte :	Déleguée
GUERINOT Damien :	Délegué
BUTTARD Christine :	Déleguée
MATHIAS Jean-Yves :	Suppléant
BARRAT Aurélie :	Suppléante
FRANCOIS Eddie :	Suppléant
TORCHET Elise :	Suppléante

## 2 – Remplacement des résines de la station d'eau potable

<i>Conseillers présents</i>	<i>Suffrages exprimés avec pouvoir</i>	<i>Pour</i>	<i>Contre</i>	<i>Abstention</i>	<i>Non participant</i>
17	20	20	0	0	0

Dans le cadre des délégations consenties au maire par le conseil municipal, Madame le Maire rend compte de la consultation qu'elle a lancée pour le remplacement des résines de la station d'eau potable. Le conseil municipal décide d'accepter l'offre de la société SUEZ pour un montant de 21 744 € TTC

### 3 – Acquisition de matériel pour les services techniques

Conseillers présents	Suffrages exprimés avec pouvoir	Pour	Contre	Abstentions	Non participant
17	20	14	0	6 Damien Berger Eric Hamelin Elise Torchet Richard Lopez-Desroches Philippe Van der Linden Aurélie Barrat	0

Les agents des services techniques ont fait part de leur besoin en matériel. Il s'agit d'un taille-haies, de 2 débroussailleuses guidon et 2 débroussailleuses à dos. Le conseil municipal décide d'accepter l'offre de la société Beck pour un montant de 2 678,93 € TTC.

### 4 – Adoption des rapports annuels sur la qualité de l'eau et assainissement

Conseillers présents	Suffrages exprimés avec pouvoir	Pour	Contre	Abstention	Non participant
17	20	20	0	0	0

Le Conseil Municipal adopte le rapport annuel relatif au prix et à la qualité du service d'eau potable et assainissement. Ce rapport est tenu à la disposition du public aux jours et heures habituels de la mairie.

La séance est levée à 21 h.


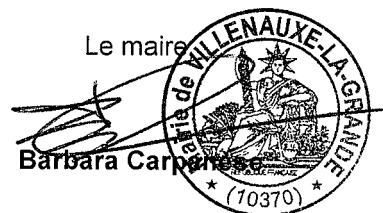
Fait à Villenauxe-la-Grande, les jours, mois et an susdits

La secrétaire



Nicole Legras

Le maire



Barbara Carpentier